



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **0861 PROTECROUILLE INCOLORE**

· Code du produit / Formule : 0861

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation: Inhibiteurs de corrosion

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

· Producteur/fournisseur:

EASY LAB

21, rue André Chénier

69120 Vaulx en Velin (Grand Lyon)

Tél : 04.72.35.16.27 - Fax : 04.78.54.53.71

E-Mail : easylab@easylabfinish.com

Internet : WWW.EASYLABFINISH.COM

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel : 32 070/245 245

Suisse : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :



GHS02

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS05

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger :

GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement : Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:***Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics propane-1-ol***Mentions de danger :***H226 Liquide et vapeurs inflammables.**H318 Provoque des lésions oculaires graves.**H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.***Conseils de prudence :***P102 Tenir hors de portée des enfants.**P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.**P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.**P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.**P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.**P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.**P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.**P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.**P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.**P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.***2.3 Autres dangers :****Résultats des évaluations PBT et vPvB :****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélange**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3 Reg.nr.: 01-211946325833-XXXX	naphta lourd (pétrole), hydrotraité <0.1% Benzène (Note P) ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 71-23-8 EINECS: 200-746-9 Numéro index: 603-003-00-0 RTECS: UH 8225000	propane-1-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ STOT SE 3, H336	2,5-10%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours :

- **Après inhalation excessive:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- **5.1 Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle :**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

71-23-8 propane-1-ol (2,5-10%)

VME (France) Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm

VME (Suisse) Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm
H;

1330-20-7 xylène (<0,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

VME (Suisse) Valeur momentanée: 870 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm
H B;

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (<0,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 101,2 mg/m³, 15 ppm
Valeur à long terme: 67,5 mg/m³, 10 ppm

VME (Suisse) Valeur momentanée: 101 mg/m³, 15 ppm
Valeur à long terme: 67 mg/m³, 10 ppm
SSc;

107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol (<0,5%)

VME (France) Valeur momentanée: 125 mg/m³, 25 ppm

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 4)

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 98 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m ³ , 10 ppm
--------------	--

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

1330-20-7 xylène (<0,5%)

BAT (Suisse)	1,5 g/g Créatinine Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Methyl-Hippursäure
	1,5 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Xylol

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition :

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants : Gants en caoutchouc

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Selon désignation produit

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 5)

· Odeur:	Caractéristique
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	96 °C
· Point éclair :	23 °C
· Température d'auto inflammation:	360 °C
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Densité à 20 °C:	0,84 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· 9.2 Autres informations :	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique :
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>5000 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

71-23-8 propane-1-ol

Oral	LD50	1870 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Dermique	LD50	5040 mg/kg (lapin)
----------	------	--------------------

- Effet primaire d'irritation :
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 6)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
- **Recommandation:**
En respectant les directives techniques indispensables et après entretien avec l'organisme chargé de l'élimination et avec l'autorité compétente, peut être déposé ou brûlé avec les ordures ménagères.



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA**

UN1993

(suite page 8)

FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 7)

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (naphta lourd (pétrole), hydrotraité <0.1% Benzène (Note P), n-PROPANOL (ALCOOL PROPYLIQUE NORMAL)), Dispositions spéciales 640E

· **IMDG, IATA**

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (odorless kerosene <0,1% benzene (Note P), n-PROPANOL (PROPYL ALCOHOL, NORMAL))

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

3 (F1) Liquides inflammables.

· **Étiquette**

3

· **IMDG, IATA**



· **Class**

3 Liquides inflammables.

· **Label**

3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Polluant marin:**

Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Code danger:**

30

· **No EMS:**

F-E,S-E

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)**

5L

· **Quantités exceptées (EQ)**

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· **Catégorie de transport**

3

· **Code de restriction en tunnels**

D/E

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 29.09.2015

Numéro de version 4

Révision: 29.09.2015

Nom du produit: 0861 PROTECROUILLE INCOLORE

(suite de la page 8)

· IMDG	5L
· Limited quantities (LQ)	Code: E1
· Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ <0.1% BENZÈNE (NOTE P), N-PROPANOL (ALCOOL PROPYLIQUE NORMAL)), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1